



CHARTRE DE L'ADHÉRENT
DE L'ASSOCIATION NICOSIE ACCUEIL - VIVRE À CHYPRE
(Droits et obligation des membres)

- Pour participer à la vie de l'association, je dois être à jour de mon inscription.
- En tant que membre, je m'engage à respecter le fonctionnement de l'association (référence au règlement intérieur envoyé par email lors de l'inscription).
- Je comprends que mon adhésion est soit par personne soit par famille, et par famille, cela sous entend mon conjoint (mari ou épouse) et mes enfants (de moins de 18 ans).
- Afin de continuer à recevoir l'ensemble des informations de l'association, je préviens de tout changement de mes coordonnées (adresse e-mail notamment) en envoyant un email à vivreachypre@gmail.com.
- Je n'utilise pas les listes de diffusion et données personnelles des autres adhérents à des fins promotionnelles ou commerciales, notamment pour des ventes à domicile. Aucune publicité ou petite annonce ne peut être diffusée par l'association, à moins qu'un accord de partenariat ait été conclu.
- Pour les activités payantes (cotisations éventuelles), le règlement doit être effectué au préalable, dans les délais impartis. En cas de désistement, je préviens par mail dès que possible la responsable de l'activité à laquelle je suis inscrit(e). Ceci permettra de faciliter l'organisation, de respecter les engagements pris auprès de nos partenaires et de ne pas pénaliser les pré-inscrits en liste d'attente. Je suis conscient(e) que je ne pourrai pas toujours être remboursé(e).
- En cas d'incident ou d'accident, j'ai souscrit une assurance personnelle et je dégage Nicosie Accueil - Vivre à Chypre de toute responsabilité.
- Je participe dans la bonne humeur aux activités d'NA-VAC, conscient(e) du travail bénévole accompli par les responsables des activités proposées.

Nom du membre:

Date & Signature: